

## Compte-rendu du CA du 3 Juillet 2003

**Participants** □ Michel Augeraud – Jacques Bahi - Nelly Bensimon – Christian Carrez – Annie Geniet – Michel Gourgand – Thérèse Hardin – Colin de la Higuera – Pierre Lescanne – Jacques Mossière – Elisabeth Murisasco – Michel Riveill

### 1 - La lettre n° 9

La maquette de la lettre est prête, il reste à finaliser l'éditorial (Thérèse Hardin), qui annoncera en particulier les journées de Lille. Un encadré rappelant les dates des élections au CNU sera également rajouté, ainsi que les noms des personnes figurant sur les photos.

### 2 - Préparation de l'AG de Lille

Jean-Marc Talbot est chargé de l'organisation sur place. L'AG aura lieu les Jeudi 22 et Vendredi 23 Janvier 2004.

La thématique de l'AG sera centrée sur la recherche. Le titre avancé est «Développement et valorisation de la recherche». L'AG devra comporter une part d'information (axée sur les dispositifs de valorisation de la recherche) et une part de discussion, permettant aux membres de Specif de faire état des difficultés rencontrées dans l'exercice de leur métier de chercheur. Specif doit jouer un rôle revendicatif auprès des instances de tutelle, il sera donc important d'inviter des personnes susceptibles d'entendre nos doléances. Globalement les inquiétudes fortes portent sur□

- Le faible crédit apporté à la recherche fondamentale, qui reste pourtant le pilier de la science informatique, et il apparaît à ce propos nécessaire de réinsister sur le fait que l'informatique est elle aussi une science. La recherche fondamentale doit impérativement être soutenue de façon concrète par des crédits, des allocations de recherche et une reconnaissance par les tutelles (commissions de spécialistes, direction scientifique du CNRS...). Il est rappelé que, si la recherche fondamentale disparaît, il n'y aura plus lieu de parler de valorisation, car il n'y aura plus rien pour l'alimenter.
- Le manque criant de moyens, en particulier de moyens humains, la discipline informatique étant très largement sinistrée par rapport aux autres disciplines en ce qui concerne par exemple les postes d'ingénieurs. Ceci handicape fortement le développement de recherches plus appliquées. Par ailleurs, le nombre d'allocations de recherche, manifestement largement revu à la baisse, pénalise le développement de la recherche, et ce d'autant plus que les allocations sont de plus en plus souvent attribuées via des projets concrets, qui ne peuvent apparaître qu'en fin de la chaîne de la recherche. Il nous faut donc réaffirmer la nécessité de dégager des budgets suffisants, alliés à une politique de recherche cohérente.
- Les délais réclamés par les tutelles en ce qui concerne la valorisation de la recherche□ pour l'informatique, les délais préconisés sont beaucoup plus courts que dans d'autres disciplines, alors que la durée requise entre le moment où une recherche fondamentale est menée et celui où elle est totalement concrétisée ne peut être réduite à un trop faible nombre d'années. L'observation d'exemples réels montre que l'on peut difficilement espérer descendre à moins d'une quinzaine d'années.
- Une complexification extrême des parcours de financement□ on voit fleurir une multitude de sigles, correspondant à divers projets et actions, au milieu desquels il devient difficile de s'y retrouver. Par ailleurs, les financements passant par le biais de ces différents projets et actions, le temps passé à préparer des dossiers devient

beaucoup trop important, et empiète gravement sur le temps consacré aux travaux de recherche eux-mêmes.

Après une discussion sur les différents points à aborder lors de l'AG, une première maquette d'affiche est proposée. Elle fait apparaître 4 thèmes.

Titre ☐ Développement et valorisation de la recherche.

1. **Les moyens de la recherche.** Les messages que l'on souhaite faire passer sont les suivants ☐
  - a. Arrêter le saupoudrage en ce qui concerne les allocations.
  - b. Donner du soutien de base à la recherche fondamentale.
  - c. Donner plus de liberté pour l'étiquetage des crédits alloués.
  - d. Augmenter le nombre d'allocation de recherche.
  - e. Donner des postes d'ingénieurs pour l'informatique aussi.
2. **Évaluation de la recherche.**
  - a. Les problèmes liés aux publications ☐ elles doivent être reconnues, en particulier en ce qui concerne la recherche fondamentale qui ne peut s'exprimer que par ce moyen.
  - b. Les contrats ☐ comment la gestion d'un contrat est-elle perçue lors de l'évaluation du dossier d'un enseignant chercheur, quelles en sont les répercussions sur sa carrière ☐
3. **Les dispositifs de la valorisation** ☐ SAIC, ERT, brevets..... Il s'agit ici de faire de l'information, au travers d'une part d'un exposé présentant les SAIC (il est prévu de faire appel à J.M. Pomerol) et d'autre part des retours d'expériences de chercheurs ayant créé une entreprise, industrialisé le fruit de leur recherche, fait une thèse CIFFRE..... Un premier orateur pourrait être Gérard Berry pour parler de l'exemple d'Esterel. Il est par ailleurs rappelé que la valorisation se fait également au quotidien, au travers de nos activités d'enseignement. Nos étudiants, lorsqu'ils arrivent dans le monde industriel, sont les vecteurs des techniques nouvelles issue des recherches récentes.
4. **Contenu de la recherche** ☐ existence d'un continuum de la recherche fondamentale vers la recherche appliquée. En particulier, on pourra se demander comment la recherche fondamentale s'intègre dans les dispositifs.

A l'issue de l'élaboration de cette première maquette, une deuxième maquette est proposée ☐

Introduction ☐ **Unité de la recherche** – de la recherche fondamentale à la recherche appliquée, avec un exposé illustratif de Gérard Berry.

1. **Animation et structuration** de la recherche ☐ les GDR, les AS,...
2. **Évaluation** de la recherche
3. **Dispositifs de valorisation** de la recherche ☐ SAIC (présentation de J.M. Pomerol), ERT, brevets....
4. **Financements et moyens** (en particulier humains)

La version définitive de l'affiche sera décidée lors du prochain CA. Les orateurs pressentis seront contactés d'ici là.

Une ébauche de programme des journées est ensuite proposée ☐

Jeudi 22 Janvier 2204

- 10h – 11h. Séance plénière, exposé de Gérard Berry

- 11h – 12h30. Ateliers. L'objectif étant de dégager une position de Specif permettant d'étayer le dialogue avec les tutelles. Il s'agit de permettre une évaluation par les adhérents des différents moyens mis à leur disposition par les tutelles.
  - Animation de la recherche, les GDRE □ Quel est leur rôle, quel est leur intérêt □
  - Structuration de la recherche □ AS etc....
- 14h – 15h Séance plénière, exposé de J.M. Pomerol sur les SAIC
- 15h – 16h Retours d'expérience (les intervenants restent à définir)
- 16h – 18h Prix de thèse Spécif puis AG de Spécif

Vendredi 23 Janvier 2004

- 9h – 9h30 Introduction générale (Jacques Bahi)
- 9h30 – 11h Ateliers
  - Moyens
  - Évaluation
- 11h30 – 13h □ Synthèse des ateliers
- Après-midi Réunion du nouveau CA

### 3 – Adhésions

Il y a à ce jour environ 250 adhérents. Par ailleurs les finances de Specif sont stables □ environ 40 000 euros sur le compte courant plus un livret A plein. Une participation de Specif au financement des repas lors de l'AG pourra être envisagée.

Le problème du montant de la cotisation est également abordé, certains correspondants ayant fait remarquer que, en particulier pour des jeunes MC débutants, cela pouvait être un frein à leur adhésion à Specif. Les avis divergent quant à l'efficacité d'une baisse des tarifs afin d'augmenter le nombre d'adhérents. Par ailleurs, Christian Carrez rappelle que si, comme ça a été le cas il y a quelques années, il y a plusieurs bulletins dans l'année, le montant de la cotisation suffit tout juste à en couvrir les frais.

La proposition suivant est finalement retenue (elle devra être soumise à l'approbation de l'AG) □

- Tarif adhésion simple (sans lettres ni bulletins) □ 10 euros
- Tarif adhésion avec lettres et bulletins (destinés aux jeunes adhérents et aux retraités) □ 20 euros
- Tarifs soutien avec lettres et bulletins □ (pour les autres membres) : 35 euros
- Tarif personne morale □ 250 euros

### 4 – Prix de thèse

Michel Riveill fait remarquer que les liens entre Specif et le prix de thèse sont en fait très ténus. Il serait bon que Specif soit associé à l'animation de ce prix de thèse, et donne son avis, (par exemple sur des indications thématiques, géographiques....) Il est donc décidé de créer un comité de pilotage, constitué de Jacques Bahi, Pierre Lescanne, Jacques Mossière, Michel Riveill et Thérèse Hardin.

Par ailleurs, le tandem président/secrétaire doit bientôt être renouvelé. Michel Riveill, actuel secrétaire, rappelle que ce tandem est nommé pour trois ans, après une première année d'observation. Le président est actuellement Michel Cosnard. Le président doit être un chercheur très largement reconnu.

Le secrétaire est lui-même membre de Specif. Il a pour rôle □

- L'organisation générale
- De choisir et de contacter les membres du jury (21 membres renouvelés par tiers)

- De recevoir et de répartir les manuscrits
- De recevoir les rapports
- De gérer la correspondance

Pierre Lescanne accepte de prendre la relève. Il participera donc au jury du prix de thèse 2004, et sera secrétaire pour le prix de thèse 2005. Thérèse Hardin prendra contact avec le futur président pressenti.

## **5 - Calendrier des futures réunions et points divers**

Prochains CA.

- Le 2 Octobre 2003
- 4 Décembre 2003
- Le 23 Janvier 2004

Prochains bureaux téléphoniques. Il est rappelé que, outre les membres du bureau, peut participer au bureau toute personne du CA qui a envie d'intervenir sur l'ordre du jour.

- Le 3 Septembre 2003, à 16 h
- Le 24 Octobre 2003 à 16h
- Le 9 Janvier 2004 à 16 h

Il faudra prévoir un bulletin pour début Janvier.

Un certain nombre de membres du CA devront être remplacés. Christian Carrez indique qu'il ne souhaite pas se représenter. Un appel à candidature sera lancé dès Septembre.